

SÉANCE DU 25 MAI 1885

PRÉSIDENTE DE M. HÉGER.

La séance est ouverte à 8 heures un quart.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu et adopté.

Dépouillement du scrutin. — M. SOLVAY, industriel à Ixelles, est nommé membre effectif à l'unanimité des votants.

Ouvrages présentés. — *La queue chez l'homme, réflexions sur la communication présentée à la Société d'anthropologie de Bruxelles par M. Vanderkindere dans la séance du 30 juin 1884*, par M. le professeur P. Albrecht. (Extrait du *Bulletin de la Société.*)

Ueber den morphologischen Werth des Unterkiefergelenkes, der Gehörknöchelchen, und des mittleren und äusseren Ohres der Säugthiere, par le même.

Ueber die Chorda dorsalis und 7 knöckerne Wirbelzentren im knorpiligen Nasenseptum eines erwachsenen Kindes, par le même.

Ueber die im Laufe der philogenetischen Entwicklung entstandene, angeborene Spalte des Brustbeinhandgriffes der Brüllaffen, par le même.

L'homme tertiaire, par M. le marquis de Nadaillac.

Les derniers voyages des Néerlandais à la Nouvelle-Guinée, par M. le prince Roland Bonaparte.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. 1885, n° 4.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, t. III, fasc. 2.

The Journal of the Anthropological Institute of Great-Britain and Ireland, mai, 1885.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATION DE M. GOBLET D'ALVIELLA.
LES ORIGINES DE L'IDOLATRIE CHEZ LES PEUPLES NON CIVILISÉS.

M. Goblet d'Alviella définit d'abord ce qu'il faut entendre par idole : une image supposée consciente et animée que l'on considère soit comme le corps, soit comme la résidence d'une personnalité surhumaine. L'idolâtrie, le culte rendu aux idoles, fait défaut chez les peuples restés aux derniers degrés de l'échelle humaine. Mais, si l'on est d'accord pour admettre que l'idolâtrie n'est pas la forme primitive des religions, il reste à rechercher si elle représente une corruption, une dégénérescence ou, au contraire, un progrès sur les manifestations antérieures du sentiment religieux. Il estime que l'origine de toutes les religions se trouve dans une vague adoration des forces naturelles personnifiées et que, dans tous les temps comme chez tous les peuples, le naturisme et l'animisme se rencontrent soit à l'origine des cultes dont on peut suivre l'évolution historique, soit même à l'état de survivance, dans les religions les plus développées. L'idolâtrie, à ce point de vue, représente donc un progrès.

Les religions naturistes et animistes ont-elles directement donné naissance à l'idolâtrie? On peut trouver le passage direct : ainsi les Chipways adorent des rochers qui rappellent vaguement la forme humaine. Mais d'ordinaire le procédé est plus compliqué et le fétichisme forme la transition.

Peuvent être fétiches tous les objets mobiles et appropriables, naturels ou fabriqués, voire les pierres et les morceaux de bois. On comprend que l'on ait bientôt donné la préférence à ceux de ces objets qui rappelaient les proportions du corps humain : de là le culte des pierres levées que l'on trouve souvent peintes ou habillées, quelquefois même taillées pour accentuer la ressemblance. Le bois se prête mieux encore à la taille que la pierre ; aussi le culte des poupées, du pieu façonné et habillé est-il assez général : en Finlande il a même survécu après l'introduction du christianisme. Puis vient le pieu ou le bloc à tête sculptée, puis l'hermès qui s'achemine peu à peu vers la statue complète : les membres forment d'abord un simple relief, puis ils sont détachés.

Ces formes se sont-elles vraiment succédé dans cet ordre? L'histoire nous donne la possibilité de suivre toutes les phases de cette évolution chez les Grecs. On trouve tout d'abord le culte des

pierres et des morceaux de bois : Pausanias parle de trente pierres antiques qui représentaient les dieux dans le temple de Pharée. M. Collignon dans sa *Mythologie figurée de la Grèce* mentionne successivement comme représentations des dieux les pierres de forme pyramidale, les colonnes ou piliers auxquels on ajoute ensuite une tête, des bras, un phallus et qui deviennent ainsi un hermès, une cippe. On constate la même évolution dans le bois : les idoles de bois qui sont restées les plus vénérées étaient des *xoana*, ébauches de formes humaines, taillées dans l'épaisseur d'une planche, parfois dorées, peintes, habillées des plus riches étoffes.

Rien ne démontre mieux que cette étude comment l'histoire et l'ethnographie, loin de se combattre, doivent s'entraider et se compléter l'une l'autre.

Au bout d'un certain temps l'idole n'a plus été que la représentation de la divinité au lieu d'être l'habitation du dieu ou le dieu lui-même; mais c'est là le fait secondaire et non le fait primitif dans l'histoire de l'idolâtrie.

On est étonné de voir des ethnographes aussi éminents que sir John Lubbock contester que l'idolâtrie soit directement sortie du fétichisme : il voit là deux états différents et même opposés entre lesquels on ne peut établir aucune transition; à l'en croire, le fétiche serait toujours l'objet d'un culte particulier, l'idole, l'objet d'un culte public; le fétichisme impliquerait une supériorité de l'homme sur l'esprit, l'idolâtrie une supériorité de l'esprit sur l'homme; le fétichisme serait une tentative pour asservir la puissance divine, l'idolâtrie un hommage à la Divinité.

Herbert Spencer, de son côté, reste fidèle, dans cette question, à sa théorie du culte des morts. Il peut avoir quelquefois raison; on trouve plus d'une fois le culte des morts donnant naissance à l'idolâtrie. Mais Spencer a eu le tort de trop généraliser cette application qui ne couvre pas tous les cas. Quand les Grecs taillèrent leurs premières idoles, c'étaient leurs dieux mêmes qu'ils fabriquaient et non pas le portrait de leurs ancêtres.

D'autres auteurs, MM. Tylor et Réville, par exemple, bien qu'ils favorisent la théorie du progrès et non celle de la dégénérescence, paraissent douter que les idoles aient été tenues tout d'abord pour conscientes et animées. Mais ces mêmes auteurs nous fournissent cependant de nombreuses preuves de la transition entre le fétichisme et l'idolâtrie. Sans doute, dans bien des cas, l'idole n'a pas commencé par être un fétiche, mais alors elle a été fabriquée pour le devenir. Il faut quelquefois une opération magique pour qu'elle

le devienne ; le nègre choisit d'abord son fétiche, puis le sorcier y fait descendre l'esprit. Cela ne change rien à la thèse que l'idole commence par être une individualité vivante.

Après avoir démontré comment l'idole sort du fétiche, il restait à savoir pourquoi l'homme se fait une idole. M. Goblet d'Alviella prouve la tendance de l'homme, dans une certaine période de son évolution, à anthropomorphiser tout ce qui frappe son imagination comme source de mouvement et de vie.

L'homme primitif, le sauvage, n'a pas la notion de pur esprit. Il conçoit l'esprit des êtres et des choses comme un double formé d'une substance plus vague, plus subtile que le corps, mais toujours semi-matérielle, c'est-à-dire pouvant tomber sous le sens dans certaines circonstances extraordinaires. L'esprit n'est pas toujours supposé avoir la même forme que le corps humain ; l'esprit peut revêtir la forme d'un animal. L'animal, en effet, est considéré chez les non-civilisés comme l'égal, sinon comme le supérieur de l'homme. Quoi d'étonnant qu'on ait pu lui demander la forme des puissances surhumaines ? Mais, le plus souvent, c'est la forme humaine que l'on cherche à donner à l'esprit soit complète, soit mêlée avec des formes animales, réelles ou fantastiques. Étant donc admis que les esprits ont des formes humaines, l'homme a cru ne pouvoir leur ménager de meilleures résidences qu'en leur préparant des statues offrant ces formes. La statue a été ainsi confondue avec le corps même de la Divinité ; c'est seulement à une époque ultérieure, par suite d'un nouveau progrès de l'esprit humain, que celui-ci n'a plus vu dans ses idoles que le symbole de la Divinité.

En résumé, l'idole peut se définir un fétiche à forme humaine et l'idolâtrie dérive de la croyance à la possession, c'est-à-dire de la croyance que des esprits à forme humaine (ou animale) peuvent se loger dans certains objets matériels. L'idolâtrie a pour antécédents le naturisme ou le fétichisme, elle marque généralement la transition de ces formes religieuses au polythéisme anthropomorphique, et elle est l'indice d'un progrès plutôt que d'un recul dans l'évolution de l'esprit humain.

DISCUSSION.

M. VAN OVERLOOP. — Parmi les objets recueillis dans les grottes sépulcrales de la Lesse il s'en trouvait un dans lequel on a voulu voir une figurine, un fétiche, et qui est déposé au Musée d'histoire naturelle. Vous avez sans doute rencontré d'autres objets analogues.

M. GOBLET. — On a trouvé dans les cavernes et les tombes de l'âge de la pierre des haches et d'autres armes enterrées avec les morts, ce qui implique généralement une idée de survie. Ce qui implique bien cette idée, c'est que parfois les armes étaient intentionnellement brisées.

Dans certaines tombes on a rencontré, outre les armes, des réductions d'armes, ce qui implique déjà que le simulacre ou le symbole du sacrifice suffit.

M. VAN OVERLOOP. — Vous avez dit que l'on considérait à une certaine période l'homme mort comme entré dans une vie nouvelle, où il avait les mêmes besoins, les mêmes occupations que pendant sa vie terrestre, et que cependant on brisait ses armes. N'y aurait-il pas dans ce dernier fait un symbole de la rupture entre le monde et lui ?

M. GOBLET. — On arrive à supposer que ce n'est pas le corps lui-même qui survit, mais son double ; or, c'est l'esprit de l'arme, son *double* qui sera nécessaire à l'ombre du mort : aussi doit-on permettre à ce *double* de s'échapper de l'arme matérielle où il est enfermé, et c'est pourquoi on la brise. C'est sous l'empire des mêmes idées qu'on sacrifie parfois des animaux, voire des esclaves et des femmes sur la tombe des chefs. On cite un nègre qui expliquait que lorsqu'on offrait une libation à un arbre, c'était pour que l'esprit de l'arbre absorbât l'esprit de la liqueur.

M. JACQUES. — C'est dans le même but que ce nègre dont parle Lubbock demandait à des Européens de faire leur cuisine auprès de son fétiche afin que l'odeur lui en fût agréable.

M. VAN OVERLOOP. — L'explication du bris des armes que M. Goblet vient nous donner ne me satisfait pas : je me demande en effet pourquoi on briserait les armes tandis que les objets de parure restent entiers. Dans les tombes on trouve souvent des armes brisées à côté d'armes intactes. Si l'on n'admet pas le symbole de la rupture entre le monde et le défunt, il est possible d'y voir une idée de sacrifice. M. le marquis de Wavrin a recueilli dans une tombe de nombreux fragments de pierre qu'il a eu la patience de réunir : l'ensemble représentait une pierre de sacrifice. C'était la tombe d'un prêtre. A la mort d'un guerrier on brisait ses armes, à la mort d'un prêtre on brisait sa pierre de sacrifice.

M. GOBLET. — Pourquoi ne serait-ce pas afin qu'elle le suivit dans le monde où il allait continuer son existence ? Il faut, du reste, ne pas nous hâter ici dans nos conclusions.

Mais il y a un fait certain, c'est que les sacrifices faits sur les tombes avaient pour objet de mettre les êtres sacrifiés au service du mort. Or, si le fait est accepté pour les animaux et les victimes humaines — qu'on les égorgeât ou qu'on les enterrât sur le tombeau, — pourquoi ne pas l'admettre à propos des instruments et des outils ? Le fait se rencontre, au reste, de nos jours, avec la signification que je lui donne, chez un grand nombre de peuples non civilisés. L'idée de symboliser la mort comme la rupture avec toutes les choses de l'existence me paraît beaucoup plus raffinée.

M. VAN BASTELAER. — Les objets que l'on trouve dans les tombes gallo-romaines et franques sont entiers ; les armes des Germains sont, au contraire, courbées ou, ce qui est plus rare, brisées. Mais à côté des armes on rencontre souvent des amulettes. Ainsi les perles d'ambre sont des amulettes ; d'autres perles aussi d'ailleurs. M. Goblet nous a parlé de blocs de pierre qui étaient la demeure d'un esprit. Il y avait, il y a quelque trente ans, à Thuillies deux pierres levées. J'ai revu, il y a deux ans, l'une de ces pierres : c'était évidemment un menhir. Je me suis informés'il n'y avait pas quelque légende se rattachant à ces pierres. Il n'y en avait pas, mais le nom de ces pierres était Zeupier. Est-ce un hasard, ou bien faut-il voir dans cette appellation pierre de Zeus ?

M. VANDERKINDERE. — Zeus est grec et l'on n'a jamais parlé le grec en Belgique.

Je ne pourrais pas entreprendre de discuter dans tous ses détails la communication savamment préparée que vient de nous faire M. Goblet. Pour le moment je lui dirai seulement que je ne suis pas d'accord avec lui sur un point : les divinités des Grecs auraient été primitivement, suivant lui, des blocs informes, des masses rudimentaires et ces fétiches se seraient peu à peu transformés en idoles, puis en œuvres d'art. D'après cela l'anthropomorphisme et le polythéisme grecs auraient eu la même origine que le fétichisme des peuples restés primitifs. J'ai peine à me rallier à cette manière de voir. M. Goblet n'a-t-il pas confondu les Pélasges non aryens avec les Hellènes ? Les premiers pratiquaient le culte des objets naturels, ils adoraient le chêne de Dodone. Plus tard les Hellènes ont trouvé à Dodone un centre religieux qu'ils ont conservé, de

même que les chrétiens ont conservé les endroits consacrés du paganisme. Seulement ils y avaient placé Zeus. Avant d'arriver dans la péninsule ils avaient déjà des idées d'anthropomorphisme et il est évident qu'ils ne sont plus revenus après cela à de simples fétiches. Il est vrai que quand ils ont commencé à reproduire les images de leurs dieux, leur art était rudimentaire. L'art oriental leur est alors venu en aide et c'est grâce à ce concours qu'ils ont produit leurs chefs-d'œuvre. Mais, je le répète, les Hellènes possédaient déjà depuis longtemps les notions relativement supérieures de l'anthropomorphisme.

M. GOBLET. — J'admets parfaitement l'observation de M. Vanderkindere et je crois avec lui que la déification de fétiches à forme quasi humaine dans la Grèce primitive appartient plutôt aux Pélasges. Quand les Grecs arrivèrent dans la péninsule, ils ne représentaient pas encore leurs divinités sous des formes humaines; ils n'avaient encore que des idées très vagues sur les phénomènes divinisés. Mais il est arrivé que les Hellènes donnèrent les noms de leurs dieux aux blocs informes des Pélasges, et c'est de ces blocs que sont sorties ultérieurement les idoles. Pausanias parle d'un arbre adoré sous le nom de Bacchus d'où à un moment donné on tira une idole à laquelle on conserva le même nom. On trouve un fait analogue dans le mythe des Argonautes, dont les navires avaient été construits avec les arbres de la forêt de Dodone : les bois des navires se mirent à rendre des oracles. M. Maury a déjà nettement reconnu cette distinction dans son *Histoire des Religions de la Grèce*.

La discussion est close.

ORGANISATION DES SECTIONS.

Le second objet à l'ordre du jour est l'organisation des sections dans le sein de la Société.

M. JACQUES propose le renvoi de la discussion à une autre séance, vu le nombre d'orateurs inscrits pour des communications.

M. VANDERKINDERE demande que le bureau formule par écrit les propositions qu'il croira devoir faire à ce sujet.

M. JACQUES. — On pourrait charger une commission de formuler ces propositions.

M. VAN OVERLOOP. — Il suffirait d'admettre aujourd'hui le principe de la formation de sections et de laisser aux sections elles-mêmes le soin de s'organiser comme elles l'entendent.

M. VANDERKINDERE. — Les séances de ces sections feront-elles double emploi avec les séances de la Société? Avons-nous besoin d'un nombre plus considérable de séances? Quel sera le rôle des sections?

M. VAN OVERLOOP. — Les sections auront cet avantage de préparer la discussion des travaux qui sont communiqués en séance. Elles laisseront d'ailleurs toute liberté d'action aux auteurs des communications. Enfin une section ne sera organisée qu'à la condition qu'un certain nombre de membres s'inscriront pour en faire partie.

M. DUBOIS. — Je ne comprends pas l'utilité des sections : elles existent, si vous le voulez, par le fait même que les spécialistes peuvent toujours discuter en connaissance de cause une communication qui est faite en séance. Au besoin même on pourrait charger quelques membres de faire un rapport sur chaque communication.

M. VAN BASTELAER craint que les sections ne fassent du tort aux séances ordinaires. A l'Académie les sections ne préparent pas les discussions; celles-ci ont lieu en séance.

M. JACQUES. — L'organisation des sections à l'Académie n'a pas le même but que celui que nous proposons.

M. JACOBS. — Il y aurait une grande difficulté dans l'organisation telle que vous l'entendez : les auteurs des communications devraient présenter leurs mémoires aux sections quinze jours ou trois semaines avant la séance et ils seraient rarement prêts à le faire.

M. CUMONT propose que la discussion des communications soit faite à la séance suivante.

M. JACQUES. — Dans ce cas il faudrait que la communication fût imprimée et distribuée, ce qui est impossible.

MM. PRINS et VANDERKINDERE insistent pour que la proposition soit renvoyée au bureau. — Adopté.

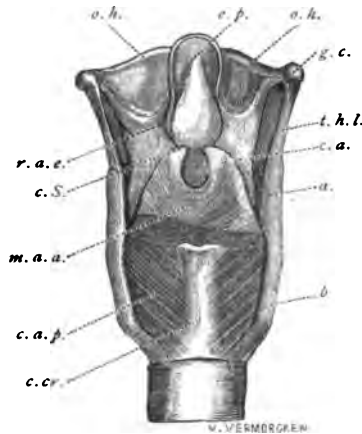
La discussion est close.

COMMUNICATION DE M. WARNOTS.
IDENTITÉ DE LA MUSCULATURE DU LARYNX CHEZ L'HOMME
ET CHEZ LE CHIMPANZÉ.

MESSIEURS,

La communication que j'ai l'honneur de faire à la Société constituée plutôt une curiosité qu'une nouveauté. Vous n'ignorez pas, en effet, que des travaux d'anatomie comparée ont déjà été faits sur le larynx du chimpanzé. Comme il est assez rare cependant de pouvoir se procurer un de ces larynx pour en faire la dissection, il importait de saisir l'occasion qui nous était offerte de contrôler, d'une part, les études antérieures et, d'autre part, de constater une fois de plus le rapprochement absolu qui existe entre le larynx de l'homme et le larynx du chimpanzé.

FIG. I.
Larynx du chimpanzé (face postérieure).
(D'après nature.)



ep. Épiglote.
o. h. Corps de l'os hyoïde.
g. c. Grandes cornes de l'os hyoïde.
t. h. l. Lig. thyro-hyoïdien latéral.
r. a. e. Repli aryténo-épiglottique.
c. S. Cartilages de Santorini.

c. a. Cartilage aryténoïde.
c. cr. Cartilage cricoïde.
m. a. a. Muscle ary-aryténoïdien.
a. Grandes cornes du c. thyroïde
b. Petites cornes — —
c. a. p. M. crico-aryténoïdien postérieur.

Pour faciliter la démonstration, j'ai disséqué également un larynx d'homme, ce qui nous permettra à tout instant de comparer.

« On dirait un larynx d'enfant », me disait l'un des professeurs d'anatomie de notre Université, lorsque je lui montrai la pièce. On ne saurait mieux définir l'impression qui résulte de son étude.

Nous allons la faire rapidement, sans nous arrêter à des détails qui n'offrent de l'intérêt que pour l'anatomiste.

Le squelette de l'organe comprend le cartilage thyroïde, le cartilage cricoïde, l'épiglotte, les deux cartilages aryténoïdes, les cartilages de Santorini, les fibro-cartilages de Wrisberg, comme chez l'homme. Il n'est pas nécessaire d'approfondir notre comparaison : un examen superficiel permet de reconnaître dans les deux larynx l'identité de la conformation du squelette.

Ce que nous venons de dire peut s'appliquer également aux articulations et aux ligaments. Nous remarquons successivement les moyens d'union de l'épiglotte, les replis glosso-épiglottiques médian et latéraux, épiglotto-pharyngiens, épiglotto-aryténoïdiens, constitués plutôt par la muqueuse, les ligaments épiglottothyroïdien inférieur, épiglottohyoïdien, les ligaments thyrohyoïdien moyen et latéraux, la membrane crico-thyroïdienne, les articulations crico-thyroïdienne, crico-aryténoïdienne. Ces replis, ces ligaments, ces articulations ont absolument la même disposition que chez l'homme.

FIG. II.
Larynx du chimpanzé (côté gauche, face externe).
(D'après nature.)



a. c. t. Articulation crico-thyroïdienne.
Tr. Trachée.
T. Cartilage thyroïde.
a. Grandes cornes du cartilage thyroïde.

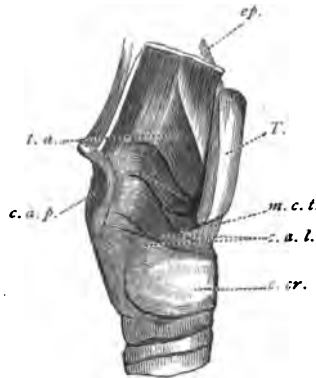
b. Petites cornes du cartilage thyroïde.
c. a. p. Muscle crico-aryténoïdien postérieur.
c. t. Les deux portions du muscle crico-thyroïdien.

Les muscles intrinsèques offrent exactement le même caractère. Voici successivement le crico-thyroïdien avec ses deux portions, les crico-aryténoïdiens postérieur et latéral, l'ary-aryténoïdien. Voici même le thyro-aryténoïdien parfaitement marqué. Examinez-les l'un après l'autre sur chaque larynx, vous verrez la ressemblance parfaite dans leur disposition, leurs attaches, etc.

Si maintenant nous passons à l'examen de la cavité du larynx,

nous pouvons également, comme chez l'homme, la diviser en trois étages : le supérieur, le moyen et l'inférieur. L'étage moyen est pour nous le plus intéressant et je vous prie de bien observer sa disposition. Il est limité en haut et en bas par les cordes vocales supérieures et inférieures. Les cordes vocales supérieures vont de la partie moyenne de l'angle rentrant du cartilage thyroïde à la partie moyenne et antérieure du cartilage aryténoïde. Les cordes vocales inférieures vont de l'angle rentrant du cartilage thyroïde à l'angle antérieur de la base du cartilage aryténoïde. Nous avons donc également la glotte, c'est-à-dire l'espace compris entre les deux cordes vocales inférieures, la face interne de la base des deux cartilages aryténoïdes et la partie postérieure du bord supérieur du cartilage cricoïde : cet espace a la forme d'un triangle à sommet dirigé en avant. Enfin, entre les cordes vocales vous voyez les ventricules, cavités qui s'étendent jusqu'à la face interne du cartilage thyroïde.

FIG. III.
Larynx du chimpanzé (côté droit;
la moitié droite du cartilage thyroïde a été enlevée).
(D'après nature.)



c. a. l. Muscle crico-aryténoïdien latéral.
m. c. t. Membrane crico-thyroïdienne.
l. a. Muscle thyro-aryténoïdien.
c. a. p. Muscle crico-aryténoïdien postérieur.

ep. Épiglote.
T. Cartilage thyroïde.
c. cr. Cartilage cricoïde.

La muqueuse tapisse toute la surface interne du larynx et se continue avec la muqueuse des organes du voisinage.

Quant aux nerfs et aux vaisseaux, l'état dans lequel la pièce m'a été transmise n'en permettait malheureusement plus la préparation.

Il résulte donc de ce que nous venons de voir que la disposition

et la conformation anatomique du squelette, des ligaments, des articulations, des muscles, des surfaces, des cavités du larynx sont les mêmes chez le chimpanzé et chez l'homme. En d'autres termes, le chimpanzé possède un organe de phonation aussi complet que l'homme. Tout est parfaitement disposé pour l'exécution. La cause du défaut de celle-ci ne doit donc pas être attribuée à une imperfection de l'organe, mais doit être recherchée, sans doute, dans les centres cérébraux correspondants eux-mêmes.

N. B. — Les trois figures qui accompagnent cette communication sont dessinées d'après nature et suivant le type des figures qui se trouvent dans le *Manuel de l'anatomiste* de Morel et Duval (1883), afin de mieux établir la comparaison.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. CUMONT présente quelques silex taillés et polis qu'il a trouvés récemment à Uccle, à proximité de la forêt de Soignes. Il se réserve d'en faire la description ultérieurement, quand l'exploration de cette station sera terminée.

NOTE DE MM. DE PAUW ET VAN OVERLOOP SUR L'ATELIER DE SILEX DE SPIENNES.

A la suite d'observations pratiquées sur les silex du bassin de Mons appartenant au Musée royal d'histoire naturelle, M. van Overloop a acquis la conviction que les silex de Spiennes, désignés sous l'appellation unique d'âge de la pierre polie, représentent trois époques nettement distinctes si l'on considère l'aspect de ces silex, leur patine, leurs dimensions, leur qualité, leur mode de traitement. Cette observation, dont M. van Overloop fit part à M. Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, ainsi qu'à M. De Pauw, avait frappé d'autant plus son auteur que dans la station préhistorique de Mendonck il avait fait une remarque tout à fait analogue. Les diverses époques qui désignaient à Spiennes ces différentes catégories de silex avaient donc eu leur pendant en Flandre. De part et d'autre peut-être étaient-ce des manifestations des mêmes mouvements de peuples.

Recueillant de son côté des renseignements sur place, M. De Pauw a reconnu dans le gisement des silex de Spiennes l'indice certain

qu'il y a lieu de faire entre ces silex les distinctions qu'avait signalées M. van Overloop. Une coupe pratiquée dans le terrain fit apparaître en place les instruments et les déchets provenant des divers ateliers qui s'étaient succédé en cet endroit. La manière dont ces objets se présentaient à l'observateur et les traces de démarcation qui les partageaient en différentes assises prouvaient, à n'en pas douter, que l'on se trouvait là en présence des restes de populations successives. Cette question sera d'ailleurs appuyée par le dessin de la coupe elle-même qui accompagnera les détails à fournir prochainement par les auteurs de cette note sur le même sujet.

M. DE PAUW montre quelques pièces qui viennent d'être trouvées par lui à Spiennes, notamment une hache en silex qui, par sa forme et sa taille, rappelle le type chelléen de M. de Mortillet.

COMMUNICATIONS DU BUREAU.

M. le Président annonce que le bureau a répondu à la dépêche ministérielle, demandant où en était l'enquête anthropologique à la maison cellulaire de Louvain, qu'un certain nombre de membres avaient déposé leur rapport et que l'enquête se trouvait interrompue pour le moment.

Le secrétaire annonce à la Société qu'un généreux anonyme a mis à la disposition du bureau une somme de deux cents francs pour être affectée à des fouilles.

L'excursion annuelle de la Société se fera probablement à Spiennes au mois de septembre. Le bureau s'occupe dès maintenant de l'organiser.

M. VANDERKINDERE. — L'excursion ne pourra-t-elle se faire plus tôt?

M. JACQUES. — Les champs sont actuellement couverts de grains : il faut absolument attendre la fin de la récolte si l'on veut avoir la chance de ramasser des silex.

La séance est levée à 10 heures et demie.

